



Unité AFNOR-NORMALISATION
DTIC

Secrétariat CN Fonctions Transversales et systèmes

Responsable : Catherine PROTIC
ligne directe : +33 (0)1 41 62 8 7
catherine.protic@afnor.fr

Assistante : Bégonia GARCIA
ligne directe : +33 (0)1 41 62 84 54
begonia.garcia@afnor.fr

CN FTS N 2

Date : 2002-03-14

Remplace le document N

TITRE Résolutions prises lors de la première réunion de la commission de normalisation CN "Fonctions Transversales et systèmes", tenue à l'AFNOR le 13 mars 2002

SOURCE Secrétariat CN FTS

NOTE Les résolutions 1 à 11 sont relatives à la nomination du président et des animateurs et au lancement des groupes.

ACTION Pour information

Association

Française de

Normalisation

11, avenue Francis de Pressensé
93571 Saint-Denis La Plaine Cedex
France
Tél. : +33 (0)1 41 62 80 00
Fax : +33 (0)1 49 17 90 00
www.afnor.fr

Association reconnue
d'utilité publique
Comité membre français
du CEN et de l'ISO
Siret 775 724 818 00015
Code NAF 751 E

Résolution N° 1 : nomination du président

Mr T.COLLIN est nommé président de la commission de normalisation « Fonctions Transversales et Systèmes »

Résolution approuvée à l'unanimité

Résolution N° 2 : Structure de la partie publique du comité électronique

Les membres de la CN FTS approuvent le projet proposé par son secrétariat et lui demande de constituer la partie publique avec les répertoires suivants :

- Domaine d'activité (contenu à approuver)
- Liste des membres (contenu approuvé)
- Programme de travail (contenu à définir) à répartir sur 5 sous dossiers relatifs à chaque GE
- Normes publiées (contenu à valider) à répartir sur 5 sous dossiers relatifs à chaque GE
- Structures et Organisations (organigramme de la CN FTS avec ses GEs)

Résolution approuvée à l'unanimité

Résolution N° 3 : Mise en place du comité électronique

Les membres de la CN FTS demandent à son secrétariat de mettre en place la structure de base, répertoires vides de leur contenu, pour fin mars.

Le contenu des répertoires de la partie publique sera examiné lors de la prochaine réunion de la CN FTS sur la base des propositions faites par AFNOR.

Résolution approuvée à l'unanimité

Résolution N° 4 : Création du groupe d'experts GE 1 sur la biométrie

Les membres de la CN FTS demandent la création du groupe CN FTS /GE 1.

Le groupe CN FTS/GE 1 aura la charge d'une veille technologique et des propositions de sujets de normalisation liés aux cartes.

La « Carte » étant définie comme support, format ID1 ou autre, à puce avec ou sans contact(s), pouvant prendre divers aspects.

Le suivi préconisé mais non limitatif porte sur les techniques de reconnaissance

- digitale
- de la main
- faciale
- de l'iris
- de l'écriture manuscrite

Prise en compte de la biométrie 1 contre 1 (carte) et 1 contre N (Carte et terminal)

Résolution approuvée à l'unanimité

Résolution N° 5 : Nomination de l'animateur du CN FTS/GE 1 « Biométrie »

Mr Fabien GUICHON, SAGEM est nommé animateur du groupe d'expert

Résolution approuvée à l'unanimité

Résolution N° 6 : Création du groupe d'experts GE 2 sur la signature électronique

Les membres de la CN FTS demandent la création du groupe CN FTS /GE 2.
Le groupe CN FTS/GE 2 aura la charge d'une veille technologique, d'une analyse orientée « cartes » afin de permettre dans un premier temps à la CN FTS d'identifier les orientations du groupe.

Résolution approuvée à l'unanimité

Résolution N° 7 : Nomination de l'animateur du CN FTS/GE 2 « Signature électronique »

Mr Thierry AUTRET, ERNST&YOUNG est nommé animateur du groupe d'expert

Résolution approuvée à l'unanimité

Résolution N° 8 : Mise en place virtuelle du groupe d'experts GE 3 sur les plates formes

Le groupe est pour le moment virtuel (pas de membres déclarés).
G .DUMORTIER, B.KAHAN et G.BONNIER sont chargés de fournir au secrétariat de la CN FTS, les documents pertinents relatifs au sujet pour un examen lors de la prochaine réunion CN FTS.

Résolution approuvée à l'unanimité

Résolution N° 9 : Mise en place virtuelle du groupe d'experts GE 4 sur l'utilisation sécurisée des réseaux

Le groupe est pour le moment virtuel (pas de membres déclarés).
G .BUR, B.KAHAN et T.AUTRET sont chargés de fournir au secrétariat de la CN FTS, les documents pertinents relatifs au sujet pour un examen lors de la prochaine réunion CN FTS.

Résolution approuvée à l'unanimité

Résolution N° 10 : Création du groupe d'experts GE 5 sur les interfaces Homme-Machine

Les membres de la CN FTS demandent le création du groupe CN FTS /GE 5.
Le groupe CN FTS/GE 5 aura la charge de participer et contribuer activement aux travaux du CEN/TC 224/WG 6 et devra transmettre un rapport à poster sur le site concernant les actions et risques des travaux en cours.
Un appel à expert devant être lancé par le secrétariat de la CN FTS.

Résolution approuvée à l'unanimité

Résolution N°11 : Nomination de l'animateur du CN FTS/ GE 5 « interfaces Homme-Machine »

Mr Dominique LESCIBAA est nommé animateur du groupe d'expert

Résolution approuvée à l'unanimité